

## Appel d'offres

### VILLE DE MONTRÉAL

Service des infrastructures, de la voirie et des transports

Direction des infrastructures

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

<b>Catégorie :</b>	Travaux
<b>Appel d'offres :</b>	289202
<b>Descriptif :</b>	Reconstruction du système d'éclairage et travaux connexes du boulevard Métropolitain direction est, entre la rue Jean-Talon et environ 150 m à l'ouest de l'avenue Jean Desprez, et du boulevard Métropolitain direction ouest entre le boulevard Bourget et le boulevard du Golf, ainsi que les travaux de mise aux normes des feux de circulation. Métropolitain/Loire et Métropolitain/Bretelle sortie de l'autoroute – arrondissement Anjou.
<b>Date d'ouverture :</b>	4 février 2015
<b>Dépôt de garantie :</b>	10 % du montant soumissionné (cautionnement)
<b>Renseignements :</b>	Pour de plus amples renseignements, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : <a href="mailto:appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca">appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca</a>
<b>Documents :</b>	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 12 janvier 2015

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fourni en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 12 janvier 2015  
Le greffier de la Ville  
M<sup>e</sup> Yves Saindon

---

Journaux de publication :  Le Devoir;  La Presse;  Le Journal de Montréal;  The Gazette;  
 autre: